

VIVE LE MARXISME-LÉNINISME-MAOÏSME !
VIVE LA GUERRE POPULAIRE !

Statuts du Mouvement pour la Réorganisation du Parti du Proletariat

I. Programme général

Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), fondé le 18 septembre 1970, est une organisation politique prolétarienne et un détachement d'avant-garde du prolétariat portugais.

Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) a comme base historique le marxisme-léninisme-maoïsme, qui guide sa pensée.

L'objectif fondamental du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) est la fondation du parti communiste marxiste-léniniste-maoïste du Portugal.

Le parti communiste marxiste-léniniste-maoïste, que le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat a pour objectif de constituer et dont il représente le noyau embryonnaire, est un parti politique prolétarien de type

nouveau, authentiquement révolutionnaire : un parti fondé sur la théorie révolutionnaire marxiste-léniniste-maoïste.

Le congrès de fondation du parti communiste marxiste léniniste-maoïste — qui sera convoqué en temps utiles par le Comité Lénine, Comité central du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) — est également celui de la dissolution, pour se transformer en ce parti, du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.).

Le programme fondamental du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat consiste en la défaite de la bourgeoisie et des autres classes exploiteuses, par la substitution à la dictature bourgeoise de la dictature du prolétariat et par l'instauration et la victoire du socialisme sur le capitalisme.

L'objectif suprême du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) est la réalisation du communisme.

Dans la lutte pour la réalisation de ce programme fondamental, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), partant de l'analyse concrète des caractéristiques de la société qui existe aujourd'hui dans notre pays, considère que, au cours de son histoire, la révolution portugaise doit passer nécessairement par deux étapes, dont la première, l'actuelle, est

la Révolution démocratique populaire, et la deuxième la Révolution socialiste.

Les objectifs fondamentaux de la révolution sont le pain, la terre, la liberté, la démocratie et l'indépendance nationale.

Plus concrètement la révolution a pour objectifs fondamentaux les suivants :

1. La destruction de l'Etat fasciste et rétablissement d'une République démocratique populaire, sous une dictature démocratique populaire, c'est-à-dire sous la dictature conjointe de toutes les classes révolutionnaires et dirigée par le prolétariat.

2. Nationalisation sans indemnisation, par le pouvoir démocratique populaire, des entreprises sous contrôle du capital étranger. Nationalisations des banques, compagnies d'assurance, mine, sidérurgie, métallurgie et métallomécanique, transports et communications, énergie électrique, ressources hydrauliques, chimiques et également les entreprises d'intérêt national. Le pouvoir populaire sauvegarde les intérêts des petits et moyens actionnaires qui n'ont pas d'activités contre-révolutionnaires.

3. La confiscation des terres des latifundiaires et grands propriétaires terriens et autres contre-révolutionnaires et leur remise aux salariés agricoles et aux paysans pauvres, selon le

principe de « la terre à ceux qui la travaillent ». Remise des terrains en friche aux associations et unions populaires paysannes.

4. La séparation et l'indépendance totale pour les peuples-frères des colonies. Retour des soldats. Pas un embarquement de plus. Remise inconditionnelle et immédiate de Macao à la pleine souveraineté de la République populaire de Chine.

5. La sauvegarde de la souveraineté et la défense de l'indépendance nationale. Publication et dénonciation de tous les traités secrets. Annulation des traités inégaux imposés par les impérialistes et sociaux-impérialistes. Démantèlement et retrait des bases et forces militaires étrangères. Eta-blissement de relations d'amitié et coopération avec tous les peuples du monde.

6. Création de l'école démocratique et populaire et d'une culture nouvelle, patriotique, scientifique et de masse.

7. La semaine de 40 heures et le bien-être pour le peuple.

Quoique constituant, par leur nature et leur contenu, deux processus révolutionnaires distincts, la Révolution démocratique et populaire est, dans la situation concrète de notre pays, la condition nécessaire et indispensable de la Révolution socialiste, et la Révolution socialiste l'étape vers laquelle la classe ouvrière peut et doit faire avancer, sans

interruption, la Révolution démocratique et populaire.

En tant que noyau embryonnaire du parti communiste marxiste-léniniste-maoïste du Portugal, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat lutte, dès à présent, pour la constitution d'un front unique de toutes les classes et couches sociales exploitées et opprimées, de tous ceux qui s'opposent au fascisme et au social-fascisme, aux latifundiaires, aux grands propriétaires terriens et monopolistes, au colonialisme et au néo-colonialisme, à l'impérialisme, au social-impérialisme et à l'hégémonisme des deux superpuissances ; de tous les groupements politiques, et personnalités politiques, démocratiques et patriotes.

La base fondamentale de ce front révolutionnaire démocratique populaire est l'alliance ouvrière-paysanne.

Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) défend la constitution d'un gouvernement populaire, représentatif de toutes les forces révolutionnaires, démocratiques, antifascistes et patriotiques, qui est l'organe de pouvoir démocratique populaire, émergeant de la révolution démocratique populaire pour la consolider et la développer.

Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), conscient de ce qu'aucune classe exploiteuse ne se retire volontairement de la scène de l'histoire, et conscient également de ce que la révolution est une insurrection, un acte

de violence par lequel une classe en vainc une autre, considère que le prolétariat et le peuple ne parviendront à leur juste objectif qu'en se munissant, au-delà des nécessaires instruments politiques, d'un instrument militaire adéquat à l'obtention de la victoire dans un combat populaire prolongé.

La tâche politique centrale du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), qui découle de son objectif politique fondamental, est la lutte pour la mobilisation de toutes les forces pour la fondation du parti communiste marxiste-léniniste-maoïste du Portugal.

S'opposant fermement à toutes les cliques d'opportunistes, révisionnistes, néo-révisionnistes, trotskystes et autres laquais de la bourgeoisie infiltrés au sein du mouvement ouvrier, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) a déclenché et a toujours mené un dur et implacable combat contre les théories qui, feignant de reconnaître la nécessité historique d'un authentique parti au Portugal, s'élèvent en fait contre elle, prétendant qu'un tel parti puisse être fondé par décret, naître d'un conciliabule de « sommités » politiques à la place du peuple, se former dans un cabinet fermé d'étrangers isolés des grandes tempêtes de la lutte de masse, se fonder dans le laboratoire de la « théorie des cadres », résultat de sinistres affabulations.

Contrairement à cette ligne anti-ouvrière et antimarxiste, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat

(M.R.P.P.), s'est assigné comme mission première et fondamentale de promouvoir le développement et l'organisation politiques de la classe ouvrière, s'est placé ouvertement en tête de tous ses combats, a forgé dans le feu de la lutte des centaines et des centaines de nouveaux cadres révolutionnaires, dans leur écrasante majorité des ouvriers, s'est lié étroitement au prolétariat et au peuple, s'est fortifié de l'héroïsme de ses martyrs et du comportement bolchevique de ses militants, et a pu lancer, avec sûreté, les fondements politiques, idéologiques et organisationnels du parti, s'appuyant fermement sur le principe de la ligne de masse et faisant de l'application créatrice de ce principe une des clés décisives de la victoire de la lutte pour la fondation du parti des prolétaires de notre pays.

Après avoir effectué, à la lumière du marxisme-léninisme-maoïsme, le bilan d'ensemble de l'histoire du mouvement ouvrier au Portugal, en particulier au cours des cent dernières années, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), considère que ce qui caractérise le mouvement ouvrier portugais — plein d'héroïsme, de lutte, de sacrifices et de riches traditions révolutionnaires — est l'absence d'un parti communiste authentique, d'une direction véritablement prolétarienne.

La classe ouvrière portugaise ne parle pas de sa propre voix, mais par la voix de la bourgeoisie et de ses agents infiltrés au sein du prolétariat, les « socialistes » bourgeois, les anarchistes,

les anarcho-syndicalistes, les révisionnistes et les néo-révionnistes.

Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), au cours de sa lutte tenace pour la sauvegarde de la pureté du marxisme-léninisme-maoïsme et pour son application à la réalité concrète de la révolution portugaise, a procédé à une analyse de principe de l'activité de parti révisionniste et a déduit de cette analyse la conclusion générale suivante :

En dépit du nom que celui-ci s'est attribué depuis le début, le parti dit « communiste » portugais a toujours suivi, tout au long de son histoire et sur toutes les questions fondamentales concernant la révolution, une ligne révisionniste et opportuniste, et non une ligne authentiquement marxiste-léniniste.

Episodiquement, sous la pression de sa base ouvrière, du mouvement spontané des masses et du mouvement communiste international, il a été forcé de faire semblant de faire certaines concessions au prolétariat et au peuple, pour tenter d'éviter d'être complètement démasqué et isolé, mais sans jamais indiquer une quelconque disposition pratique pour les accomplir, et en les reniant à la première occasion.

Les prétendues tentatives effectuées dans les années 1960 par toute la caste des opportunistes révisionnistes frustrés, carriéristes, arrivistes, délateurs de la P.I.D.E. et autres traîtres

— tentatives déguisées, reprises sous de nouveaux sigles, depuis que le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) les a dénoncés et démasqués implacablement avec les masses — ne constituent en aucune façon une tentative honnête, marxiste-léniniste, de contribuer à la fondation du parti des prolétaires, mais, au contraire, constituent des tentatives désespérées de la bourgeoisie pour perpétuer le révisionnisme sous de nouveaux habits ; elles représentèrent, et elles représentent encore, les derniers obstacles, que la classe dominante, en désespoir de cause, tente de mettre sur le chemin victorieux et implacable du prolétariat conscient vers la création de son propre parti de classe.

La classe ouvrière portugaise a été soumise à des dizaines et dizaines d'années de direction opportuniste et révisionniste ; la lutte pour la fondation d'un parti communiste marxiste-léniniste-maoïste n'est pas une tâche facile, mais, au contraire, un combat très dur et relativement prolongé, au cours duquel les communistes authentiques et les prolétaires conscients, unissant toutes leurs forces, ne dévient pas de leur objectif central, doivent oser accomplir avec ardeur et résolution leurs tâches politiques, idéologiques et d'organisation, se préparer à remplir les cinq conditions nécessaires à la fondation du parti.

Pour la fondation du parti marxiste-léniniste-maoïste du Portugal, le Comité Lénine, Comité central du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), lors de sa session plénière de l'automne 1972, a défini et concrétisé les

cinq conditions nécessaires et suffisantes suivantes :

1. Tracer, en théorie et en pratique, une ligne de démarcation claire entre le marxisme-léninisme-maoïsme, d'un côté, et le révisionnisme et autres formes d'opportunismes, de l'autre, sur toutes les questions fondamentales qui concernent la révolution portugaise.

2. Tracer, en théorie et en pratique, une ligne de démarcation claire entre la révolution et la contre-révolution : qui sont nos amis ? qui sont nos ennemis ? qui sont nos véritables amis et qui sont nos faux amis ?

3. Elaborer les projets de programme et de statuts du parti communiste marxiste-léniniste-maoïste du Portugal.

4. Créer de solides noyaux d'organisation dans les principaux centres industriels et à la campagne.

5. Obtenir, en résultat de notre activité révolutionnaire fidèle aux principes, ferme et conséquente, la reconnaissance, par la classe ouvrière, de ce que le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.), et le parti qu'il faudra, constituent une force politique réelle et nécessaire, et le détachement d'avant-garde du prolétariat portugais ; forcer la classe dominante, des fascistes aux révisionnistes, à désigner et à attaquer le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) comme son ennemi principal.

Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) s'en tient fermement à l'internationalisme prolétarien et s'oppose au chauvinisme et à l'ultra-patriotisme : il se lie résolument à tous les partis et organisations authentiquement marxistes-léninistes des différents pays ; il s'allie au prolétariat et aux peuples des nations opprimés du monde et, avec eux, lutte et luttera toujours, à la mesure de ses forces, pour combattre l'hégémonisme des deux superpuissances — les Etats-Unis et l'Union soviétique —, vaincre l'impérialisme, le social-impérialisme, le révisionnisme contemporain et la réaction mondiale, afin d'abolir le système de l'exploitation de l'homme par l'homme sur le globe terrestre et pour que toute l'humanité obtienne son émancipation.

Surgir des souterrains, mais consolider les souterrains ; aller dans toutes les directions, être où sont les masses, organiser ; penser, agir, vivre en révolutionnaire et servir le peuple ; lutter durement, vivre simplement et avoir des pensées élevées ! Le chemin est sinueux, mais le futur est lumineux ! Le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) vaincra, car le peuple vaincra !

II. A propos des membres de l'organisation

ARTICLE 1. — Peut être membre du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) tout ouvrier, salarié agricole, paysan pauvre, soldat, marin et autre

révolutionnaire portugais, de plus de dix-huit ans, qui accepte le programme et les statuts du Mouvement, milite activement à l'intérieur de ses organisations, applique les résolutions du Mouvement, observe sa discipline et paye la cotisation établie.

ARTICLE 2. — Le principe d'admission dans le Mouvement est le principe de l'admission individuelle.

ARTICLE 3. — L'admission d'un nouveau militant doit être recommandée par un membre du Mouvement, approuvée par la réunion générale de la cellule et ratifiée par le comité du Mouvement immédiatement supérieur.

ARTICLE 4. — Avant d'approuver la demande d'admission, la cellule examinera le candidat et étudiera à fond les opinions des masses de l'intérieur et de l'extérieur du Mouvement.

ARTICLE 5. — En cas de demande d'admission collective, la décision revient au Comité Lénine, Comité central du Mouvement, laquelle décision sera toujours prise sans nuire en principe de l'admission individuelle.

ARTICLE 6. — Les devoirs des militants du Mouvement sont:

1. Etudier consciencieusement le marxisme-léninisme-maoïsme et critiquer le révisionnisme.

2. Lutter pour la réalisation -du programme du Mouvement et pour l'application de sa ligne politique.
3. Travailler dans l'intérêt du peuple portugais et les peuples du monde.
4. Etre capable de s'unir à la grande majorité, y compris ceux qui par erreur s'y sont un jour opposés mais qui essaient consciencieusement de corriger leurs erreurs.
5. Lutter courageusement contre tous les opportunistes, carriéristes, arrivistes et autres agents de l'ennemi, afin d'éviter que le Mouvement ne vienne à changer de couleur et pour assurer que la direction du Mouvement se maintienne toujours aux mains des révolutionnaires marxistes-léninistes.
6. Consulter les masses sur tous les sujets.
7. Avoir le courage révolutionnaire d'aller à contre-courant, de faire 'des critiques et des autocritiques.
8. Défendre jusqu'à son dernier souffle les secrets du Mouvement et de la révolution, en ne trahissant ni fournissant aucune information aux ennemis, à leurs policiers et sbires et en se maintenant toujours vigilant contre les provocateurs et le libéralisme.
9. Pratiquer le marxisme-léninisme et non le révisionnisme ;

travailler à l'unité et non à la scission ; se conduire franchement et honnêtement et ne pas ourdir d'intrigues ni machinations.

10. Lutter pour la mobilisation de toutes les forces pour la fondation du parti.

ARTICLE 7. — A tout militant qui viole la discipline du Mouvement, l'organisation du Mouvement au niveau respectif imposera, selon ses attributions et selon le cas concret, une des sanctions suivantes :

1. avertissement ;
2. avertissement sévère ;
3. destitution de ses fonctions dans le Mouvement ;
4. soumission à une période d'observation dans le Mouvement ;
5. expulsion du Mouvement.

ARTICLE 8. — Les sanctions de destitution des fonctions et de soumission à une période d'observation doivent être ratifiées par le comité du Mouvement immédiatement supérieur à celui qui les applique. La sanction d'expulsion du Mouvement doit être ratifiée par le Comité central.

III. Principes d'organisation du Mouvement

ARTICLE 9. — Le Mouvement doit se débarrasser des traîtres confirmés, des agents de l'ennemi, des révisionnistes, des dégénérés, et des éléments étrangers à la classe.

ARTICLE 10. — Le principe de l'organisation du Mouvement est le centralisme démocratique.

ARTICLE 11. — Les organes dirigeants du Mouvement, du sommet à la base, sont élus après consultation démocratique.

ARTICLE 12. — Chaque fois qu'il le jugera utile, le Comité central peut nommer les organes dirigeants des divers échelons ou substituer au principe de l'élection celui de la cooptation (choix de nouveaux membres par l'organe propre).

ARTICLE 13. — Tout le Mouvement doit observer une discipline unique :

— subordination de l'individu à l'organisation ;

— subordination de la minorité à la majorité ;

— subordination de l'échelon inférieur à l'échelon supérieur ;

— subordination de tout le Mouvement au Comité central.

ARTICLE 14. — Périodiquement, toutes les cellules, comités et organisations du Mouvement doivent effectuer des bilans de leurs activités, rendre compte de leur travail aux organes supérieurs, prêter sans arrêt attention aux opinions des masses de l'intérieur et de l'extérieur du Mouvement, accepter d'être jugés par les masses et corriger les erreurs détectées.

ARTICLE 15. — Tous les militants du Mouvement ont le droit de critiquer et de faire des suggestions aux organisations et aux dirigeants du Mouvement à tous les niveaux.

ARTICLE 16. — Un militant du Mouvement qui est en désaccord avec une quelconque résolution directive ou instruction de l'organisation peut réserver son opinion et a le droit de passer par sa direction immédiate pour exprimer son opinion aux échelons supérieurs, jusqu'au Comité central et son secrétaire général.

ARTICLE 17. — Le Mouvement structure son organisation sur la base du lieu géographique et des lieux de travail.

ARTICLE 18. — L'organe suprême de direction du Mouvement est son congrès national, et tant que celui-ci ne s'est pas réuni, c'est le Comité Lénine, Comité central du Mouvement.

ARTICLE 19. — Le congrès national du Mouvement tiendra

une session ordinaire pour fonder le parti communiste marxiste-léniniste-maoïste du Portugal — qui sera le congrès de fondation. Avant cette session ordinaire, une session extraordinaire pourra être convoquée, si les circonstances l'exigent.

ARTICLE 20. — La convocation du congrès national du Mouvement relève de la compétence du Comité Lénine, qui détermine également les règles de représentation dans le congrès.

ARTICLE 21. — Le Comité Lénine, Comité central du Mouvement, élit en session plénière le comité exécutif du Comité central, dont le secrétaire est le secrétaire général du Mouvement.

ARTICLE 22. — Dans l'intervalle des sessions plénières du Comité central, le comité exécutif exerce toutes les fonctions et pouvoirs du Comité central.

ARTICLE 23. — Le comité exécutif convoquera les sessions plénières du Comité central et établira les organes indispensables, adéquats et efficaces pour obtenir de manière unifiée l'ensemble des activités révolutionnaires du Mouvement. Le secrétaire général pourra aussi convoquer les sessions plénières du Comité central.

V. A propos de l'organisation locale du Mouvement

ARTICLE 24. — Les organes dirigeants du Mouvement au niveau local, dans les grands secteurs d'activité et dans les organisations de masse sont les comités respectifs du Mouvement.

ARTICLE 25. — Les comités du Mouvement à tous les niveaux peuvent lier les organes de travail nécessaire au développement de leur activité révolutionnaire et de manière à obtenir la plus étroite liaison avec les masses.

VI. A propos des organisations du Mouvement

ARTICLE 26. — La cellule est l'organisation de base du Mouvement.

ARTICLE 27. — Les cellules se créent, suivant les nécessités de la lutte révolutionnaire et le nombre des militants du Mouvement, dans chaque fabrique, atelier, entreprise, mine, chantier, quartier, navire, bourg, village, campagne, centre d'enseignement, caserne, organisme officiel ou tout autre activité de base.

ARTICLE 28. — L'autorité suprême de la cellule réside dans

la réunion plénière de la cellule.

ARTICLE 29. — Selon le nombre de militants qui la composent ou les nécessités de la lutte, la réunion plénière de la cellule pourra élire un secrétaire permanent, qui dirige toute son activité dans l'intervalle des réunions plénières.

ARTICLE 30. — Les tâches prioritaires des cellules du Mouvement sont :

1. diriger les membres du Mouvement, des sympathisants, activistes et autres éléments des masses dans l'étude consciencieuse du marxisme-léninisme-maoïsme et la critique du révisionnisme ;
2. diffuser et mettre en pratique la politique du Mouvement, appliquer ses directives et résolutions et accomplir toutes les autres tâches indiquées par le Mouvement ;
3. se mettre à la tête de toutes les luttes de masse et les diriger, élever constamment la conscience politique du prolétariat et du peuple et faire le lien entre la lutte pour les intérêts immédiats et la lutte pour les objectifs finaux de tout le mouvement révolutionnaire ;
4. mener à bien, auprès des militants du Mouvement, ses sympathisants, activistes et autres éléments des masses, une éducation constante en matière de ligne politique et

idéologique et les diriger dans la lutte sans trêve contre tous les ennemis de classe ;

5. s'unir étroitement aux masses et prêter grande attention à leurs opinions ;

6. diffuser le journal Luta popular et toute la propagande du Mouvement ;

7. organiser l'appui et la récolte systématique de fonds pour le Mouvement ;

8. recueillir et transmettre immédiatement aux organes centraux du Mouvement les informations utiles ;

9. recruter de nouveaux militants ;

10. appliquer la discipline du Mouvement et consolider constamment ses organisations et sa direction sur le mouvement de masse.